



Site Apel06 : <http://departement06.apel.fr>

L'Édito

Le temps qui passe ...

Nous étions hier occupés à vivre les kermesses dans les établissements du diocèse, moments privilégiés pour les enfants mais aussi pour les parents et grands-parents. Cela a été l'occasion de rencontrer les équipes actives et dévouées des Apel sur le terrain, mais aussi de croiser les chefs d'établissement et de nouer des contacts.

Félicitations à toutes les communautés éducatives pour les spectacles et animations qui ont clôturé l'année. Vous trouverez quelques souvenirs de ces instants en page 2 de cet écho.

Nous sommes aujourd'hui préoccupés par la rentrée dans nos établissements. Beaucoup de présidents d'Apel pour des raisons diverses, déménagement, plus d'enfant scolarisé dans l'Enseignement Catholique, vont quitter leurs fonctions.

Les prochaines Assemblées Générales sont propices pour inciter de nouveaux parents à prendre des responsabilités au sein de nos associations, c'est l'occasion pour nous, présidents et administrateurs, de mobiliser les bonnes volontés.

Pour cela, il est indispensable, dans les convocations envoyées aux familles, que nous insistions sur le rôle des parents au sein des Apel dans l'Enseignement Catholique.

Bien sûr, l'Apel06 vous accompagne dans la préparation de votre Assemblée Générale, en vous fournissant des documents types sur l'Intranet de l'Apel nationale ou des plaquettes de présentation du mouvement. Mais l'Apel06 sera aussi présente le jour de l'A.G. (pour autant que la date nous ait été communiquée à l'avance) et lors de vos C.A. (le président de l'Apel06 étant membre de droit de votre conseil d'administration).

Nous reviendrons vers vous très prochainement afin de détailler les actions prévues au premier trimestre.

Nous souhaitons à toutes les familles du diocèse une très bonne rentrée.

Votre président départemental,
Marc GIULIANO



5 nageurs « Don Bosco » aux JO de Londres

4 médailles d'or,
3 médailles d'argent
et 2 médailles de bronze !

<http://www.fondation-donbosco.fr/Jeux-Olympiques-2012.html>

VIE INSTITUTIONNELLE L'Assemblée Générale

L'assemblée générale est l'organe souverain de l'association. Elle se réunit de façon ordinaire (AGO) ou extraordinaire (AGE).

L'AGO se réunit au moins une fois par an (avant le 15 octobre dans les Apel d'établissement), et traite de toutes les questions concernant la vie et le fonctionnement de l'association. Elle peut également être convoquée à tout moment, pour délibérer sur un sujet ou une orientation importante.

L'AGO réunit l'ensemble des parents adhérents, leur permettant ainsi de se retrouver et de vivre un moment de convivialité.

Lors de l'assemblée générale annuelle (statutaire), les parents adhérents (à jour de leur cotisation) ont à statuer sur les comptes de l'association et le rapport d'activité de l'année écoulée. Le président, au nom du conseil d'administration, présente ensuite les orientations et projets pour l'année à venir.

C'est également au cours de l'assemblée générale statutaire que sont renouvelés les membres du conseil d'administration, qui éliront ultérieurement le bureau.

L'objectif de l'assemblée générale est de rendre compte, de partager l'information, et de rassembler les membres autour des projets communs.

Retrouvez tous les conseils et les modèles de documents sur le site intranet de l'Apel nationale www.apel.fr. N'hésitez pas aussi à contacter la permanence de l'Apel06.

Le président de l'Apel06 est membre de droit des Apel d'établissement, pensez à l'inviter à votre AG !

Appel à candidature au Conseil d'Administration de l'Apel06 lors de sa prochaine AG du mois d'octobre 2012

Vous êtes administrateur de l'Apel de votre établissement ?
Tout administrateur d'une Apel d'établissement peut postuler au conseil d'administration de l'Apel départementale, il suffit que cette candidature ait reçu l'accord du C.A. de son Apel. Vous souhaitez participer aux projets de l'Apel06 pour l'année 2012 / 2013 :

- Au sein de la Commission Information et Conseils aux Familles « ICF », Organisation de conférences, représentation aux commissions d'intégration des enfants en difficulté (ASH, CDO), Mise en place de Bureau de documentation et d'Information « BDI », participation aux commissions d'appel et de recours et à la mise en place de parents correspondants ;
- Forum des métiers au niveau départemental ;
- Organisation de RPE (Rencontre Parents École) ;
- Formations : motivation des bénévoles, fonctionnement d'une Apel ;
- Représentation au Comité Diocésain de l'Enseignement Catholique (CODIEC) ;
- Représentation aux diverses commissions : Pastorale, langues vivantes, attribution des bourses ;
- Présence aux AG et suivi du quotidien des Apel d'établissement en qualité de membre de droit.

**Pour construire ensemble ce que nous voulons vivre demain,
nous vous sollicitons en tant qu'acteurs,
il nous faut de nouvelles recrues !
Soyez candidat, afin d'apporter vos idées et compétences
aux 28 établissements de votre département.**

Retour sur ...



Fénelon, le vendredi 15 juin.



Saint Philippe Néri, le 22 juin : les jeux pour les plus petits se terminent, et la fête des collégiens se prépare, après la distribution aux élèves de 3eme d'une clé USB offerte par l'Apel.



Sainte Marie Antibes le 22 juin : un spectacle de fête... apprécié par de nombreux parents !!



Saint Joseph Barla le 23 juin : là aussi des parents attentifs.



Saint Joseph Carnolès le 23 juin, à côté du parc koaland à Menton : les tout-petits ont répété un spectacle fabuleux et même quand les petits sont un peu plus grands sous les applaudissements des parents et grands-parents.



Sainte Marie Cannes le vendredi 29 juin : un spectacle suivi par des remerciements de la direction aux enseignants et aux parents sans qui cette fête ne pourrait avoir lieu.



Le samedi 30 juin à Saint Vincent de Paul, beaucoup de jeux.



Le samedi 30 juin un petit saut à Sainte Thérèse, et la journée se termine par la Tramontane où le repas traditionnel va commencer.



Le 3 juillet, dernière kermesse à Stanislas Cannes, et partage du repas avec plus de 500 convives !